

Aides pour la rénovation énergétique par geste(s) 2025

Les aides évoluent peu en 2025. Notons simplement la baisse de 30% de MaPrimeRénov pour les chaudières bois ainsi que la hausse de la TVA réduite sur les chaudières gaz qui passe de 5,5% à 10%.



“Cadre de contribution” du fournisseur d’énergie et transmis par votre installateur : premier document à compléter pour bénéficier de la prime CEE/Coup de pouce avant toute signature de devis.

Montant maximum cumulé des aides (Part de la dépense TTC éligible, matériel + pose)	90 %	75 %	60 %	40 %	Pour tous
Reste à charge minimum toutes aides cumulées déduites (Part de la dépense TTC éligible, matériel + pose)	10 %	25 %	40 %	60 %	
Âge de l’habitat	+15 ans	+2 ans	+15 ans	+15 ans	



Travaux réalisés par un professionnel certifié «Reconnu Garant de l’Environnement» et matériels soumis à critères de performances

	Plafond TTC de dépenses éligibles (matériel + pose)	Ménages aux revenus très modestes		Ménages aux revenus modestes		Ménages aux revenus intermédiaires		Ménages aux revenus plus élevés		Pour tous			
		Où s’adresser		Où s’adresser		Où s’adresser		Où s’adresser		Où s’adresser			
		Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)		Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)		Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)		Infos auprès de votre installateur, dossier à instruire sur internet (voir lien au verso)		Banque			
Chaudière gaz THPE Vitodens ou Vitocrossal EtaS >= 92%		X	X	X	X	X	X	X	20 %	X	X		
Chaudière fioul à condensation Vitoladens ou Vitorondens EtaS >= 92%		X	X	X	X	X	X	X	10 %	X	X		
PAC air-eau ou hybride Vitocal ou Aquasnap	12 000 €	5 000 €	4 523 €	4 369 €	4 000 €	3 000 €	2 731 €	X	Prime calculée en fonction du volume d’économie d’énergie du projet. Le montant unitaire en Euros/MWh cc varie entre 5,5 € et 7 €.	✓	✓		
PAC géothermique Vitocal	18 000 €	11 000 €	5 654 €	5 461 €	9 000 €	6 000 €	5 461 €	X					
PAC air-air Vitoclima Puissance nominale <= 12kW et SCOP mini >= 3,9		X	X	X	X	X	X	X				20 %	X
Chauffe-eau thermodynamique Vitocal	3 500 €	1 200 €	X		800 €	400 €	X	X				✓	✓
Chaudière à granulés Vitoligno En association avec un silo de 225L et une régulation de classe IV minimum	18 000 €	5 000 €	4 523 €	4 369 €	3 850 €	2 100 €	2 731 €	X				✓	✓
Chaudière à bûches Vitoligno En association avec un ballon tampon et une régulation de classe IV minimum	16 000 €	3 750 €			3 150 €	1 400 €		X	✓	✓			
Système Solaire Combiné Vitosol + Vitocell Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	16 000 €	10 000 €	5 654 €	5 461 €	8 000 €	4 000 €	5 461 €	X	✓	✓			
Chauffe-Eau Solaire Individuel Vitosol + Vitocell ou Vitodens x4x-F / Vitocal 222-S/G + équip. Vitosol Certificat CSTBat, Solar Keymark ou équivalent (NF EN 12975 ; NF EN 12976)	7 000 €	4 000 €	X		3 000 €	2 000 €	X	X	✓	✓			
Dépose d’une cuve fioul	4 000 €	1 200 €	X		800 €	400 €	X	X	si travaux induits	X	✓		
Vitovolt (en autoconsommation) Prime à l’investissement + rémunération de la vente des surplus	Puissance installée		Prime à l’investissement (€/Wc)			Rémunération de la vente des surplus (€/kWh)			10 %	X	X		
	Installation ≤ 3 kWc		0,08			0,04							
	Installation entre 3 et 9 kWc		0,08			0,04							
	Installation entre 9 et 36 kWc		0,19			0,0761							
Installation entre 36 et 100 kWc		0,1			0,0761			20 %					

* Offre exclusive du service Viessmann Renov’. Renseignements auprès des installateurs partenaires Viessmann, porteurs de l’offre.

Cumul des dispositifs des aides pour 2025

	MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste	MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur	MaPrimeRénov' copropriétés	Aides des collectivités locales	Aides des fournisseurs d'énergie (CEE)	Éco-prêt à taux zero
MaPrimeRénov' pour une rénovation par geste	Limite de 20 000 € par logement sur 5 ans	✗	✓ Cumul possible en parties privatives et parties communes	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✓
MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur	✗	✓ Rénovation en 2 étapes (cf. la rénovation en deux étapes)	✓ Cumul possible en parties privatives et parties communes	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✗	✓
MaPrimeRénov' copropriétés	✓ Cumul possible en parties privatives et parties communes	✓ Cumul possible en parties privatives et parties communes		✓	✓ sauf copropriétés en difficulté / fragiles	✓
Aides des collectivités locales	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✓		✓	✓
Aides des fournisseurs d'énergie (CEE)	✓ avec un écrêtement de MaPrimeRénov	✗	✓ sauf copropriétés en difficulté / fragiles	✓		✓
Éco-prêt à taux zero	✓	✓	✓	✓	✓	

Le chèque énergie, l'exonération de la taxe foncière, l'aide de votre caisse de retraite peuvent également être cumulés aux aides présentées dans ce tableau.

Plafonds de ressources

Éligibilité selon revenu fiscal de référence du foyer

AUTRES RÉGIONS (Hors île de France)				
Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	Jusqu'à 17 173 €	Jusqu'à 22 015 €	Jusqu'à 30 844 €	Supérieur à 30 844 €
2	Jusqu'à 25 115 €	Jusqu'à 32 197 €	Jusqu'à 45 340 €	Supérieur à 45 340 €
3	Jusqu'à 30 206 €	Jusqu'à 38 719 €	Jusqu'à 54 592 €	Supérieur à 54 592 €
4	Jusqu'à 35 285 €	Jusqu'à 45 234 €	Jusqu'à 63 844 €	Supérieur à 63 844 €
5	Jusqu'à 40 388 €	Jusqu'à 51 775 €	Jusqu'à 73 098 €	Supérieur à 73 098 €
Par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €

ÎLE DE FRANCE				
Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux revenus très modestes	Ménages aux revenus modestes	Ménages aux revenus intermédiaires	Ménages aux revenus plus élevés
1	Jusqu'à 23 768 €	Jusqu'à 28 933 €	Jusqu'à 40 404 €	Supérieur à 40 404 €
2	Jusqu'à 34 884 €	Jusqu'à 42 463 €	Jusqu'à 59 394 €	Supérieur à 59 394 €
3	Jusqu'à 41 893 €	Jusqu'à 51 000 €	Jusqu'à 71 060 €	Supérieur à 71 060 €
4	Jusqu'à 48 914 €	Jusqu'à 59 549 €	Jusqu'à 83 637 €	Supérieur à 83 637 €
5	Jusqu'à 55 961 €	Jusqu'à 68 123 €	Jusqu'à 95 758 €	Supérieur à 95 758 €
Par personne supplémentaire	+ 7 038 €	+ 8 568 €	+ 12 122 €	+ 12 122 €

Pour vous faire accompagner dans votre projet de rénovation de votre installation de chauffage :

- Contactez un professionnel qualifié RGE formé aux produits Viessmann et membre du réseau PROACTIF : <https://bit.ly/partenaires-viessmann>
Pour tout complément d'information sur les aides 2025, rendez-vous sur notre site viessmann.fr



- Le gouvernement a mis en place France Rénov', un nouveau service public qui guide le particulier dans son projet de rénovation énergétique afin de lui expliquer l'ensemble des aides existantes. <https://france-renov.gouv.fr>

Un conseiller est disponible au

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

Exemples de modernisations favorisés par les aides fiscales 2025

La situation : Foyer de 4 personnes ; Propriétaire occupant ou bailleur d'une maison individuelle ou d'un appartement de plus de 15 ans, des années 2000 ; Situé en Anjou.

1 Projet : mise en place d'une pompe à chaleur air/eau avec ballon d'eau chaude sanitaire en remplacement d'une chaudière fioul

Matériel proposé par votre installateur Proactif	
Pompe à chaleur air/eau compacte monobloc Vitocal 151-A de 8 kW (fluide écologique R290) avec ballon d'eau chaude sanitaire intégré de 190 litres	15 705 €
Total HT matériel et main d'oeuvre	
Total TTC - TVA 5,5 %	16 569 €

Aides et reste à charge en fonction du type de ménage				
CEE/Coup de Pouce	4 523 €	4 369 €	2 731 €	2 731 €
MaPrimeRénov'	5 000 €	4 000 €	3 000 €	0 €
Total des aides pour la rénovation énergétique	9 523 €	8 369 €	5 731 €	2 731 €
Reste à charge	7 046 €	8 200 €	10 838 €	13 838 €

2 Projet : mise en place d'une pompe à chaleur air/eau pour chauffage seul en remplacement d'une chaudière fioul

Matériel proposé par votre installateur Proactif	
Pompe à chaleur air/eau compacte monobloc Aquasnap AWH-P de 10 kW (fluide écologique R290) pour chauffage seul	8 692 €
Total HT matériel et main d'oeuvre	
Total TTC - TVA 5,5 %	9 170 €

Aides et reste à charge en fonction du type de ménage				
CEE/Coup de Pouce	4 523 €	4 369 €	2 731 €	2 731 €
MaPrimeRénov'	3 730 €*	2 509 €*	2 771 €*	0 €
Total des aides pour la rénovation énergétique	8 253 €	6 878 €	5 502 €	2 731 €
Reste à charge	917 €	2 292 €	3 668 €	6 439 €

*Ecrêtement de MPR pour ne pas dépasser le plafond TTC du montant d'aide maximum.

Viessmann France S.A.S.

Avenue André Gouy - B.P. 33 - 57380 FAULQUEMONT

VIESSMANN

www.viessmann.fr